



FORMATEUR SURVEILLANT SAUVETEUR

AQUATIQUE en MILIEU NATUREL

(F. S.S.A. M.N.)

Objectif :

A la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, élaborés et validés par une autorité d'emploi, et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement, de dispenser l'enseignement relatif à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux BNSSA, SSA EI et SSA L.

Prérequis :

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi de formateur en Premiers Secours en Equipe, de SSA L et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant.

Les candidats seront sélectionnés par l'autorité d'emploi (équipe nationale).

Durée :

La durée minimale de formation nécessaire à l'acquisition des compétences est fixée à 28 heures et 7 heures de plus pour l'option conduite d'embarcation.

Cette unité d'enseignement peut faire appel à des outils de formation ouverte accessible à distance permettant de minorer la durée de formation présente.

Toutefois, l'usage de ces outils est limité aux séquences d'apports de connaissances.